

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XV. — Éclairage, chauffage, réfrigération, ventilation.

4. — RÉFRIGÉRATION, AÉRATION, VENTILATION.

N^o 503.510

Ventilateur actionné par turbine.

M. CHARLES HANOCQ résidant en Belgique.

Demandé le 5 septembre 1919, à 14^h 45^m, à Paris.

Délivré le 19 mars 1920. — Publié le 12 juin 1920.

(Demande de brevet déposée en Belgique le 25 février 1918. — Déclaration du déposant.)

Cette invention a pour objet un ventilateur commandé par une turbine, dans lequel le ventilateur et le disque de la turbine sont réunis dans une même enveloppe.

5 La disposition du ventilateur et celle de la turbine (qui peut être à air comprimé, à vapeur d'eau, etc.), peuvent varier selon les applications auxquelles on destine l'appareil.

10 Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une coupe verticale passant par l'axe d'un ventilateur à double ouïe, actionné par une turbine à air.

15 Les aubes *a* du ventilateur sont fixées de part et d'autre d'un disque central *b*, muni à la périphérie de l'aubage *c* actionné par l'air comprimé. Le disque *b* avec les aubes *a* du ventilateur est porté par l'axe *d* de l'appareil, reposant dans les coussinets *e*. Cet ensemble est enfermé dans la paroi *f*, en forme de vo-
20 lute, du ventilateur.

La tuyère d'injection est disposée près de l'orifice de refoulement, dans l'arc compris entre celui-ci et le point où la périphérie extérieure du disque *b* est la plus voisine de la
25 paroi de la volute *f*.

Le ventilateur pourrait être à simple ouïe,

et la turbine à simple, double ou triple chute de vitesse.

Cette disposition procure notamment les avantages suivants :

1° Possibilité d'utiliser un disque de diamètre relativement grand, tout en réduisant les dimensions d'encombrement au minimum, et en donnant à l'ensemble une grande simplicité;

2° Réduction des pertes par frottement du disque contre le milieu dans lequel il se déplace, par suite de la diminution de vitesse relative de l'un par rapport à l'autre;

3° Utilisation des effets de ventilation du disque pour augmenter la dépression.

RÉSUMÉ.

Cette invention concerne un ventilateur commandé par turbine à air comprimé, à vapeur, etc., dans lequel les aubes du ven-
45 tilateur et le disque de la turbine sont réunis dans une seule et même enveloppe.

HANOCQ.

Par procuration :
BRANDON frères.

Prix du fascicule : 1 franc.

